

Bureau du cabinet.

Chef du bureau du cabinet : **Emilie BRIN-BORDELOUP**

* *Sécurité intérieure* :

- maintien de l'ordre public/sécurisation (demande de forces mobiles),
 - hospitalisations d'office,
 - déclaration des manifestations sur la voie publique,
 - statistiques de la délinquance et de la sécurité routière,
 - dispositifs territoriaux de lutte et de prévention de la délinquance (CLS, CLSPD),
 - conseil départemental de prévention,
 - conférence départementale de sécurité,
 - état-major départemental de sécurité,
 - objectifs annuels de sécurité,
 - indicateurs du BOP zonal,
 - sécurité des transports de fonds,
 - réglementation relative aux chiens dangereux,
 - raves-parties,
 - grands rassemblements et stationnement des gens du voyage,
 - fermeture administrative des débits de boissons,
 - agrément des policiers municipaux,
 - conventions de coordination police ou gendarmerie nationale et polices municipales,
 - recrutement d'ADS,
 - convocation des instances paritaires de la police nationale (CTPD et CHS),
 - poursuite par voie de vente,
 - expulsions locatives,
 - enquêtes diverses,
 - chiffre,
 - gestion de l'action 6 du programme 216 (frais de contentieux et de réparation civile)
- indemnisation des propriétaires bailleurs et des victimes d'attroupement,
- organisation de la sécurité de la préfecture (anti- intrusion),
 - secrétariat de la Commission départementale de lutte contre le travail illégal.

* *Polices administratives* :

- réglementation de la vidéosurveillance: commission départementale, autorisation d'installation et de fonctionnement,
- réglementation des explosifs : dépôts, autorisations d'utilisation, acquisitions, habilitations du personnel à l'emploi de produits explosifs, études de sûreté,
- réglementation des armes et munitions : acquisitions, détentions, armureries, commerce, carte européenne d'arme à feu,
- gestion du fichier armes « AGRIPPA »
- agrément des agents de sûreté des aéroports,
- habilitation des accès aux aéroports,
- armement des polices municipales et des convoyeurs de fonds (acquisition, détention, port d'arme),
- enquêtes sur visite à détenus,
- secrétariat de la commission de surveillance de la maison d'arrêt d'Angers,
- arrêté de police de l'aéroport d'Angers-Marcé : modifications à l'occasion de certaines manifestations aériennes, habilitation à l'accès aux zones réservées.

* *Représentation de l'État* :

- protocole,
- pavoisement des bâtiments et édifices publics,
- visites ministérielles et présidentielles,
- courrier parlementaire,
- interventions diverses (particuliers, Présidence de la République, Premier ministre, ministères, etc. ...),
- distinctions honorifiques,
- prix des Métiers d'Art,

* *Affaires politiques* :

- élections politiques (prévisions, rapports, transmission des résultats),
- mise à jour du répertoire national des élus,
- démission des maires et des adjoints (arrondissement d'Angers),
- honorariat.